

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 FEVRIER 2024 à 20H30

Ma Chère Collègue,
Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Conseil Municipal qui se réunira en présentiel à **20h30, le 20 février 2024, à l'hôtel de ville**, et vous prie de bien vouloir y assister. Vous trouverez ci-joint l'ensemble des notes de synthèse suivant l'ordre du jour ci-dessous.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre membre du conseil, vous trouverez à ce titre également un modèle de procuration.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 13 décembre 2023
3. Budget 2024– Rapport d'orientations budgétaires
4. Groupement de commande pour la passation des marchés publics d'entretien et de maintenance des systèmes de vidéoprotection
5. Dénomination de rue
6. Séjour scolaire : barème participatif
7. Acquisition des parcelles BI 706-708
8. Remise de récompenses : concours, cérémonie du mérite et médailles
9. Convention de servitudes ENEDIS – Rue Colliau
10. Adhésion à la convention cadre unique relative aux missions et services facultatifs du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise
11. Commission accessibilité
12. Exercice des compétences déléguées

GOUVIEUX, le 14 février 2023

Le Maire,

Thomas IRAÇABAL

